

09 décembre 2019

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 9 décembre 2019 à dix-neuf heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Benoît Lauzon et les Conseillers suivants :

Michael Benedict, Jean Lanthier, Jason Carrière, Robin Pilon, Hélène Laprade, Mélanie Boyer.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil, le Secrétaire-trésorier et Directeur général Mario Boyer et l'Adjoint au directeur et responsable des loisirs Hugo Blais sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance :
 - a) Dépôt certificat sur l'éthique et la déontologie ;
 - b) Dépôt certificat de procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le projet particulier d'occupation au 290-B rue Victoria ;
 - c) Dépôt certificat de procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le projet particulier d'occupation au 326 rue Desaulnac ;
 - d) Dépôt du rapport de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal pour 2019.
7. Rapports comités / commissions.
8. Dépôt projet de règlement et Avis de motion :
 - a) Projet de règlement concernant l'imposition des taxes foncières pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2020 ;
 - b) Projet de règlement sur la tarification des services rendus (exercice financier 2020) ;
 - c) Projet de règlement sur la tarification des loisirs et événements (exercice financier 2020).
9. Adoption de Règlements.
10. Commission de SERVICES ADMINISTRATIFS :
 - a) Paiement de factures ;
 - b) Loyer Chevaliers de Colomb : centre communautaire ;
 - c) Maire suppléant : nomination ;
 - d) Quote-part fonds de garantie – assurances générales ;
 - e) Mandat-vente pour taxes 2020 ;
 - f) PIRVP-obligations ;
 - g) Dépôt plainte-Commission municipale du Qc.
11. Commission de la QUALITÉ DE VIE :
 - a) Gratuité salle pour les organismes : Fraternité des bénévoles ;
 - b) Programme Emplois d'été Canada : embauche d'étudiants ;

09 décembre 2019

- c) Camp de jour : relâche scolaire ;
 - d) Fête des neiges : fermeture de rue ;
 - e) Mandat faisabilité revenus potentiels : centre multifonctionnel ;
 - f) Appui – projet mentorat pour coordonnateurs camps de jour.
12. Commission de la QUALITÉ DU MILIEU :
- a) Achat matériaux granulaires ;
 - b) Les Services exp inc. : paiement facture ;
 - c) Suivi et entretien barrage municipal : honoraires professionnels ;
 - d) Déboursé #3-TECQ.
13. Commission de la SÉCURITÉ PUBLIQUE :
- a) Cadets Sûreté du Québec : été 2020 ;
 - b) Intersection rues Galipeau/Victoria (route 148) : virage à droite ;
 - c) Renouvellement entente de services aux sinistrés : Croix-Rouge ;
 - d) Aide mutuelle incendie – Lochaber Ouest : facture.
14. Rapport du maire.
15. Nouvel Avis de Motion.
16. Divers/ Varia :
- a) Appui : demande de modification de la Loi sur les ingénieurs ;
 - b) Approbation budgétaire- OH Outaouais 2019 ;
 - c) PG Solution : formation et accompagnement 2020 ;
 - d) Tarifs location d'équipement et de machinerie ;
 - e) PIRVP – mandat Me Laflamme ;
 - f) Cobali-partenariat : caractérisation rivière Blanche ;
 - g) Modification budgétaire 2019 ;
 - h) Archives-destruction de documents ;
 - i) Contrats anti-virus ;
 - j) Remplacement imprimante-formulaire ;
 - k) TECQ : mandat N. Sigouin Infra-conseils ;
 - l) TECQ : programmation finale ;
 - m) Rôle d'évaluation – facturation mise à jour ;
 - n) Renouvellement SolidCAD ;
 - o) Honoraires contrôle qualité TECQ ;
 - p) Travaux émondage et abattage ;
 - q) Travaux installation nouveau réservoir huile ;
 - r) Modification calendrier 2020 – séances du Conseil ;
 - s) Signatures : servitude 84 Gustave ;
 - t) Programme couches lavables.
17. Affaires nouvelles.
18. Parole au public.
19. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2019-12-481

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

09 décembre 2019

Rés. : 2019-12-482

CONSIDÉRANT que des copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 novembre 2019 et de la séance extraordinaire du 21 novembre 2019 ont été remises à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

QUE les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues le 11 novembre 2019 et le 21 novembre 2019 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-483

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2019-10-27 au 2019-11-23 totalisant 75 164.89 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2019-11-01 au 2019-11-30 totalisant 683 671.07 \$ (No : 46349 à No : 46398) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2019-11-30 totalisant 63 727.80 \$ (No : 3618 à No : 3662) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2019-11-30 totalisant 151 183.54 \$ (No : 443 à No : 446).

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à 19 h 03; Fin à 19 h 05.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par madame Hélène Laprade, conseillère, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un règlement concernant l'imposition des taxes foncières pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2020.

09 décembre 2019

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par monsieur Jean Lanthier, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sur la tarification des services rendus (exercice financier 2020).

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par madame Mélanie Boyer, conseillère, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sur la tarification des loisirs et événements (exercice financier 2020).

Rés. : 2019-12-484

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous, à savoir :

2019-11-01	14641	Mongeon radiateurs - Radiateur, souffleur	1 563.66 \$	taxes incl.
2019-11-13	33970	Suez treatment - Usine de filtration-filtres 2016	1 517.67 \$	taxes incl.
2019-10-08	148697	Construction SRB - Sciage bordure/trottoir	3 140.57 \$	taxes incl.
2019-10-18	A17497	EBI Envirotech - Vacuum prise d'eau	2 233.39 \$	taxes incl.
2019-10-25	191656	Équipements St-André - Réparations petits outils	1 039.75 \$	taxes incl.
2019-10-24	88147+	Groupe LexisMedia - Avis publics divers	1 483.17 \$	taxes incl.
2019-11-04	913285	Pétroles Canada - Mazout	2 110.35 \$	taxes incl.
2019-10-11	29543+	Plomberie J. Proulx - 308 Victoria/caméra	1 177.52 \$	taxes incl.
2019-10-30	27566+	Transport M. Deschamps - Location machinerie	9 864.78 \$	taxes incl.
2019-10-16	13809- 0732	Waste Management - Dépotoir	6 275.96 \$	taxes incl.
2019-11-11	19B 13930154	Me Manon Brazeau - Frais échange terrain CSCV	1 000.00 \$	taxes incl.
2019-11-12	92492+	Service Outaouais Inc. - Cylindres, poignées, clés, etc.	2 814.13 \$	taxes incl.
2019-11-14	32601	Alpha Combustion - Démarrage fournaise	1 448.69 \$	taxes incl.
2019-11-14	21914174	Cima+ - Surveillance barrage	1 810.86 \$	taxes incl.
2019-11-12	3880+	Deveau Avocats - Frais juridiques	2 960.77 \$	taxes incl.

09 décembre 2019

2019-11-12	8907	MixMedia - Habillement brigade pompiers	5 493.18 \$	taxes incl.
2019-11-12	8344130	Pétro Canada Fuels - Essence & diesel - huile	2 275.67 \$	taxes incl.
2019-11-18	61002	Spectralite Signoplus - Planches barricades	1 115.61 \$	taxes incl.
2019-11-30	581941+	Groupe DL informatique - Transfert Office 365	5 572.64 \$	taxes incl.
2019-11-04	32690+	Alpha Combustion - Réparation chaudière	2 037.23 \$	taxes incl.
2019-11-26	18215+	Entreprise Élec. R. Desjardins - Divers travaux	2 628.50 \$	taxes incl.
2019-12-03	2270	MC Informatique - Caméra garage	1 961.47 \$	taxes incl.
2019-11-29	918535+	Pétroles Pétro Canada - Mazout & diesel	2 230.34\$	taxes incl.
2019-11-25	27780	Transport M. Deschamps - Divers travaux	4 006.88 \$	taxes incl.
2019-11-30	707327	Waste Management - Frais dépotoir	3 649.74 \$	taxes incl.
2019-11-21	356168	Coco Paving Inc. - Asphaltage	3 142.42 \$	taxes incl.
2019-12-04	744	Sibec - Entretien novembre	3 479.30 \$	taxes incl.
2019-11-29	32797	Alpha Combustion - Contrat entretien chaudière	2 406.66 \$	taxes incl.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-485

ATTENDU que la Ville de Thurso et les Chevaliers de Colomb ont signé un bail pour la location d'un local au centre communautaire ;

ATTENDU qu'à l'article 14 de ce bail, le loyer de ce local pourrait être augmenté d'un minimum de 8 % chaque année, le premier janvier ;

ATTENDU le désir du Conseil municipal de la Ville de Thurso de modifier les taux de location pour la prochaine année :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le coût du loyer du local des Chevaliers de Colomb au centre communautaire soit augmenté à 520.00 \$ plus taxes par mois pour l'année 2020 (+ 2 %).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-486

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

09 décembre 2019

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Jason Carrière, conseiller, soit nommé maire suppléant pour la période de décembre 2019 à décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-487

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #145557 du 20 novembre 2019 de l'UMQ, au montant de 10 453.84 \$ en regard des quotes-parts fonds de garantie – responsabilités et biens pour la période de 1^{er} novembre 2019 au 1^{er} novembre 2020, incluant les honoraires de l'UMQ.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-488

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte l'offre de services juridiques du 28 novembre 2019 de PME Inter Notaires pour la réalisation du processus de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes (2020).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-489

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso transmette au Conseil des maires de la MRC Papineau une lettre pour rappeler que les immeubles cédés par la municipalité visaient la création d'un parc industriel régional afin de mettre en commun tant les énergies que les actifs de chacune des municipalités constituantes et de créer un pôle économique valable pour l'ensemble de la MRC.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso souligne également au Conseil des maires de la MRC Papineau l'urgence de mettre en œuvre d'une façon efficiente les obligations et visées de l'ensemble des éléments constituant le projet du parc.

QU'une lettre soit expédiée à cet effet au Conseil des maires de la MRC Papineau.

QUE ladite lettre fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

09 décembre 2019

Rés. : 2019-12-490

ATTENDU le projet de halte-routière présenté par Construction Gab inc. devant la CPTAQ, aux abords de l'Autoroute 50, situé sur le territoire de la Ville de Thurso ;

ATTENDU que ce projet avait obtenu l'appui et l'approbation du Conseil des maires de la MRC de Papineau, incluant le vote favorable de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest en lien avec la demande devant la CPTAQ ;

ATTENDU l'intervention faite par monsieur Pierre Renaud, à titre de maire de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest lors de la rencontre publique tenue par la CPTAQ ayant mené à la décision défavorable de la CPTAQ ;

ATTENDU le Code d'éthique et de déontologie en matière municipale du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest :

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate Monsieur le Maire, Benoit Lauzon, afin de déposer une plainte formelle auprès de la Commission municipale du Québec en matière d'éthique et de déontologie des élus municipaux, en lien avec l'intervention faite par monsieur Pierre Renaud, maire de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest, dans le cadre du dossier de la halte-routière devant la CPTAQ portant le numéro 414640.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-491

CONSIDÉRANT la demande de financement d'organismes ou d'associations ;

CONSIDÉRANT que ces subventions serviront prioritairement à l'utilisation de diverses infrastructures de loisirs :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la Fraternité des bénévoles de Thurso à utiliser gratuitement les locaux au centre communautaire tous les lundis après-midi pour leurs activités hebdomadaires.

Adoptée à l'unanimité.

09 décembre 2019

Rés. : 2019-12-492

ATTENDU QUE de nombreux étudiants sont à la recherche d'emploi durant l'été pour les aider à défrayer le coût de leurs études ;

ATTENDU QUE la Ville ne dispose pas de tous les crédits nécessaires :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thurso présente un projet d'emploi d'été pour l'embauche d'étudiants.

QUE la Ville de Thurso s'engage à défrayer la différence des coûts entre le coût total du projet et la subvention accordée.

QUE M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, soit autorisé à présenter toute demande dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada 2020* ou tout autre programme existant.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-493

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal d'offrir un service de camp de jour pour la semaine de la relâche scolaire du 2 au 6 mars 2020 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la tenue d'un camp de jour pour les jeunes de 5 à 12 ans (maternelle 5 ans), au centre communautaire du 2 au 6 mars 2020, au coût de 80 \$/enfant pour la semaine.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, pour l'embauche des moniteurs au taux horaire prescrit au camp de jour de l'été.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-494

CONSIDÉRANT l'organisation de la Fête des neiges le samedi 1^{er} février 2020 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la sécurité des participant(e)s sur le site :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

09 décembre 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la fermeture d'une partie de la rue Guy Lafleur lors de la tenue de la Fête des neiges le 1^{er} février 2020.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-495

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition du 2 décembre 2019 de Sodem, au montant de 19 300 \$ plus taxes, pour la réalisation d'une étude de faisabilité liée aux revenus potentiels du nouveau centre multifonctionnel de Thurso.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-496

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso appuie *Loisir Sport Outaouais* pour le dépôt du projet « Service de mentorat pour les coordonnateurs des camps de jour » dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-497

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures # 27597, # 27673, # 27641 et # 27628 de Transport Michel Deschamps & Fils, au montant total de 10 671.20 \$ plus taxes, pour l'achat de granulaires pour la réserve au garage municipal.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-498

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

09 décembre 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 522229 du 11 novembre 2019 de Les Services Exp Inc., au montant de 28 465.50 \$ plus taxes, pour les travaux d'aqueduc-égout TECQ 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-499

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de service du 21 novembre 2019 de « Aquatech société de gestion de l'eau », au montant de 8 400 \$ plus taxes, pour les services professionnels pour le suivi et l'entretien des installations du barrage Blanche Mills de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-500

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la recommandation # 3 de « Les Services exp inc. » de 462 935.16 \$ taxes incluses à *Construction BGP*, pour les travaux de remplacement de l'aqueduc des rues Galipeau/Victoria (TECQ).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-501

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme son intention d'obtenir une entente de partenariat relative à la fourniture de service des cadets de la Sûreté du Québec (été 2020) et autorise monsieur Benoit Lauzon, maire, à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-502

CONSIDÉRANT qu'il est prévu de tourner à droite à l'intersection des rues Galipeau et Victoria (route 148) en direction nord pour tourner vers l'est ;

CONSIDÉRANT que le stationnement sur le côté sud de la rue Victoria devant le bureau de poste nuit grandement à la visibilité ;

CONSIDÉRANT les plaintes reçues à cet effet et la sécurité des personnes :

09 décembre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande au MTQ d'interdire de « tourner à droite » à l'intersection des rues Galipeau/Victoria (route 148) en direction nord vers l'est pour des raisons de sécurité des utilisateurs.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-503

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le renouvellement de l'entente *Services aux sinistrés* avec la Croix-Rouge, pour la période de novembre 2019 à janvier 2022, pour un montant de 488.41 \$ par année selon la population.

QUE messieurs Benoit Lauzon, maire, et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Thurso ladite entente.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-504

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 201903436 du 25 novembre 2019 de Lochaber-Partie-Ouest, au montant de 2 249.25 \$ pour l'aide mutuelle lors de l'incendie du 29 octobre 2019 au 63 rue Galipeau.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-505

CONSIDÉRANT que les paragraphes a) et d) de l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs stipulent que les travaux suivants constituent, entre autres, le champ de pratique exclusif de l'ingénieur :

- a) Les chemins de fer, les voies publiques, les aéroports, les ponts, les viaducs, les tunnels et les installations reliées à un système de transport, dont le coût excède 3 000 \$;
- d) Les travaux d'aqueduc, d'égout, de filtration, d'épuration, de disposition des déchets ou autres travaux du domaine du génie municipal dont le coût excède 1 000 \$;

09 décembre 2019

CONSIDÉRANT que l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs a été adopté en 1964 et n'a pas été révisé depuis 1973 et de ce fait, le champ de pratique exclusif ainsi que les coûts maximaux des travaux exposés dans cet article sont maintenant désuets;

CONSIDÉRANT que la Loi sur les ingénieurs a une incidence considérable sur la réalisation des travaux municipaux, compte tenu de l'obligation de respecter les coûts maximaux établis;

CONSIDÉRANT que la grande majorité des coûts d'entretien des voies publiques et autres infrastructure telles les réparations d'aqueduc ou d'égout, les remplacements de ponceau, sont supérieurs à 1 000 \$ et/ou 3 000 \$, selon le cas;

CONSIDÉRANT que les coûts pour la réalisation de travaux mineurs sont augmentés de façon considérable, compte tenu de l'obligation de déposer des plans et devis et scellés par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir à la hausse les seuils indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs afin d'éviter des coûts supplémentaires aux municipalités et aux citoyens;

CONSIDÉRANT que la présente démarche a déjà été initiée à au moins deux reprises dans le passé, entre autres par la MRC de l'Abitibi en 2010 et par la MRC de la Nouvelle-Beauce en 2015 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil de la Ville de Thurso appuie la résolution numéro 1911-433 adoptée par la Municipalité de Saint-André-Avellin, en date du 5 novembre 2019, afin de demander au Gouvernement du Québec de modifier la Loi sur les ingénieurs, de façon à tenir compte des réalités municipales d'aujourd'hui et de bonifier les seuils indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de ladite Loi.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-506

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte le *Rapport d'approbation – Budgets 2019* présenté par la SHQ le 4 novembre 2019 portant sur le déficit de 206 846 \$ à 207 264 \$ avec une quote-part municipale de 23 029 \$.

Adoptée à l'unanimité.

09 décembre 2019

Rés. : 2019-12-507

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition du 19 novembre 2019 de PG Solutions – AccèsCité finances (MEGA) au montant de 3 882 \$ plus taxes, pour deux (2) journées de formation et d'accompagnement à la municipalité en 2020.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-508

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rescinde sa résolution # 2019-11-453.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso applique les tarifs inscrits aux résolutions # 2018-11-508 et # 2018-10-444 pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-509

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate Me Richard Laflamme, avocat, pour représenter les intérêts de la municipalité dans la réalisation du PIRVP face aux décisions passées et/ou futures de la Régie du PIRVP et de la MRC Papineau.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-510

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la demande de partenariat pour un projet de caractérisation de la rivière Blanche de l'organisme « Cobali », comité du bassin versant de la rivière du Lièvre.

09 décembre 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso collabore en versant une contribution monétaire de 900 \$ et une contribution non-monétaire de 400 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-511

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise les modifications budgétaires 2019 telles qu'inscrites aux écritures # 63 et # 64 (2019-11-25).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-512

ATTENDU QUE l'article 7 de la *Loi sur les archives* oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents ;

ATTENDU QUE l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier ;

ATTENDU QUE l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public ;

ATTENDU QUE l'article 199 du *Code municipal* stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du Conseil ou sur l'ordre du tribunal :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso approuve la liste de destruction des archives du 25 novembre 2019 préparée par monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, et autorise ce dernier à procéder à la destruction de ces documents.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-513

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition # GAT013658v1 du 3 décembre 2019 de Groupe DL Solutions informatiques, au montant de 220 \$ plus taxes, pour le renouvellement de 10 licences anti-virus.

Adoptée à l'unanimité.

09 décembre 2019

Rés. : 2019-12-514

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de « Imprimerie Papineauville » pour la location d'un copieur Canon IR ADV modèle 1730 IF pour une durée de 60 mois, au montant trimestriel de 116.97 \$, plus un contrat d'entretien à 0.015 \$ par copie.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-515

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte l'offre de services professionnels du 19 juillet 2019 de *N. Sigouin Infra-conseils inc.*, pour du support technique et administratif dans le cadre du programme de subvention TECQ 2013 à 2018 et 2019-2023.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-516

ATTENDU QUE la Ville de Thurso a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxes sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thurso s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou

09 décembre 2019

indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement) ;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la Municipalité atteste par la présente que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-517

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 37477 du 30 novembre 2019 de Servitech Inc., au montant de 14 595.49 \$ plus taxes, pour les honoraires professionnels pour la tenue à jour du rôle.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-518

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition # 247865 de SolidCAD, au montant de 1 545 \$ plus taxes, pour le renouvellement de la licence / plan de maintenance du programme Civil 3D, pour la période du 10 décembre 2019 au 9 décembre 2020.

0Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-519

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

09 décembre 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 311722 du 5 décembre 2019 de « Englobe Corp. », au montant de 14 304.04 \$, pour les honoraires professionnels liés au contrôle de qualité des travaux du TECQ.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-520

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures # 2313 à # 2317 du 4 décembre 2019, de « Abattage et Émondage spécialisés », au montant total de 10 669.70 \$, pour divers travaux dans la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-521

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 32797 du 29 novembre 2019 de « Alpha Combustion », au montant de 2 406.66 \$, pour les travaux d'installation d'un nouveau réservoir à l'huile à l'hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-522

CONSIDÉRANT les dispositions réglementaires concernant la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal ;

CONSIDÉRANT le désir du Conseil d'établir son calendrier des séances ordinaires et plénières du Conseil pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les dates des séances plénières pour l'année 2020 tel que décrites à la résolution # 2019-10-380 :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rescinde sa résolution # 2019-10-380.

QUE le calendrier des séances ordinaires et plénières du Conseil municipal pour l'année 2020 soit comme suit :

09 décembre 2019

	<u>Plénières</u>	<u>Séances ordinaires</u>
Janvier		08 (mercredi)
février	10 (lundi)	10 (lundi)
mars	09 (lundi)	09 (lundi)
avril	14 (mardi)	14 (mardi)
mai	11 (lundi)	11 (lundi)
juin	08 (lundi)	08 (lundi)
juillet		13 (lundi)
août		10 (lundi)
Septembre	14 (lundi)	14 (lundi)
octobre	13 (mardi)	13 (mardi)
novembre	09 (lundi)	09 (lundi)
décembre	14 (lundi)	14 (lundi)

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-523

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise messieurs Benoit Lauzon, maire, et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso tout document nécessaire à une servitude au 84 rue Gustave.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-12-524

CONSIDÉRANT le programme de subvention pour l'achat de couches lavables créé par la Ville de Thurso ;

CONSIDÉRANT le formulaire d'inscription complété par monsieur Éric Gosselin et les pièces justificatives reçues :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 250 \$ à monsieur Éric Gosselin dans le cadre du programme de subvention pour l'achat de couches lavables suite à la réception des pièces justificatives requises.

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à 19 h 20; Fin à 19 h 25.

Rés. : 2019-12-525

MONSIEUR MICHAEL BENEDICT PROPOSE,

09 décembre 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE,

QUE la présente séance soit levée à 19 heures 28.

Adoptée à l'unanimité.

(signé)

Benoît Lauzon, Maire

(signé)

Mario Boyer, Sec.-trés.

Je, Benoit Lauzon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)

Maire